



# TECHNICIEN EN ENVIRONNEMENT

**Le technicien en environnement est un maillon indispensable aux entreprises et aux collectivités locales qui doivent gérer le traitement de leurs déchets, des eaux usées ou des systèmes d'assainissement.**

Le technicien environnement a des missions opérationnelles concernant la gestion de l'eau, des déchets, des gaz... Il est en charge de surveiller des unités de production et d'en assurer la maintenance. Sa fonction le mène aussi à conduire des diagnostics et des études sur de possibles pollutions de sites naturels.

Par ailleurs, il a pour mission de maîtriser et respecter toutes les normes d'hygiène sur les différents sites sur lesquels il intervient. Enfin, le technicien peut être amené à évaluer le coût de traitement de plusieurs types de déchets.

Plus d'infos : <http://etudiant.aujourd'hui.fr/etudiant/metiers/fiche-metier/technicien-en-environnement.html>

## COMPETENCES/QUALITES

- Bonne connaissance des règles environnementales, d'hygiène et de sécurité
- Rigueur
- Précision
- Capable de travailler en équipe

## QUI EMBAUCHE ?

Le métier de technicien en environnement est très recherché, car l'analyse et le traitement des déchets répondent désormais à des normes strictes qui sont applicables dans le secteur public comme dans le secteur privé :

Industries  
Collectivités territoriales...

## AVEC QUEL DIPLÔME ?

- BAC PRO Gestion des Milieux Naturels et de la Faune
- BTS A Gestion et Protection de la Nature

## PERSPECTIVES

- DUT Hygiène Sécurité Environnement
- Licence professionnelle